

Voici quelques informations et conseils pratiques à lire avant de partir en randonnée.

## LES SENTIERS DE GRANDE RANDONNÉE asbl

Les Sentiers de Grande Randonnée ont créé, en Wallonie, quatre grandes catégories de GR<sup>®</sup> :

- des itinéraires de grande liaison, à vocation interrégionale ou internationale. Ce type de GR présente généralement un tracé assez direct. Citons le **GR<sup>®</sup> 12** *Amsterdam – Bruxelles – Paris*, le **GR<sup>®</sup> 16** *Sentier de la Semois*, le **GR<sup>®</sup> 129** *La Belgique en diagonale !* ;
- des GR à thème, tel que le **GR<sup>®</sup> 412** *Sentier des Terrils* ;
- des itinéraires à thème utilisant des GR existants tel que le **SAT<sup>®</sup>** *Sentier des Abbayes trappistes* ;
- des itinéraires de découverte régionale, appelés GR<sup>®</sup> de Pays, formant de grandes boucles plus ou moins sinueuses. Parmi ceux-ci, le **GR<sup>®</sup>P 563** *Tour du Pays de Herve*, le **GR<sup>®</sup>P 125** *Tour de l'Entre-Sambre-et-Meuse* ou le **GR<sup>®</sup>P 127** *Tour du Brabant wallon*.

En complément, les SGR ont créé, par province, les **Randonnées en Boucle (RB<sup>®</sup>)**, circuits d'une journée, de 20 à 25 kilomètres, avec des possibilités de raccourcis ou d'allongements, s'articulant autour des sentiers GR.

Les **Randonnées en Famille (RF)**, sur des boucles d'une dizaine de kilomètres, sont une invitation aux plaisirs de la randonnée pédestre en famille.

Les **Randonnées de Gare à Gare (GG)** proposent des itinéraires en ligne sur GR(P).

La liste des topo-guides décrivant tous les itinéraires des SGR est disponible en dernière page de ce document. Certains topo-guides sont récents, d'autres moins, certains sont épuisés, d'autres en projet. Pour tout renseignement, plusieurs possibilités : le site internet, le téléphone ou votre magazine GR Sentiers que vous recevrez tous les trimestres en vous faisant membre.

### Les Sentiers de Grande Randonnée asbl

Notre téléphone : 081 39 06 15

Notre adresse : SGR – Mundo N – rue Nanon 98 – 5000 Namur

Notre adresse courriel : [gr@grsentiers.be](mailto:gr@grsentiers.be)

Notre site : [www.grsentiers.be](http://www.grsentiers.be)

---

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans toute publication des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

## DESCRIPTION D'UNE RANDONNÉE (RB, GG, RF, IDÉE RANDO)

### EXPLICATION DES INDICATIONS FIGURANT DANS LES DESCRIPTIFS

2,5 km – 11,5 km

SAUSSOY

4

| Kilométrage par rapport au repère précédent | Kilométrage cumulé depuis le départ | Dénomination du point-repère | Numéro du point-repère |
|---|-------------------------------------|------------------------------|------------------------|
|---|-------------------------------------|------------------------------|------------------------|

Le  annonce une note culturelle disponible à la suite du descriptif du point-repère, avant le point-repère suivant.

Dans la version électronique d'une randonnée à l'unité, la  est un lien de navigation pour aller directement dans le document au point indiqué par la flèche, pour autant que l'application utilisée pour visualiser le document prenne en charge ces liens (technologie standard d'un document pdf).

### EXPLICATION DES TRAITS SUR LES CARTES

|   |   |                            |
|---|---|----------------------------|
|  |  | Tronçon sur GR – GRP       |
|  |  | Liaison gare vers GR – GRP |
|  |   | Rando de base              |
|  |   | Allongement                |
|  |   | Raccourci                  |
|  |   | GR – GRP hors rando        |

### TRANSPORTS PUBLICS

Les indications des arrêts d'autobus et de trains sont placées au début de chaque rando. Il est conseillé de s'informer afin de connaître les horaires, le nombre de services pouvant être assez limité et même inexistant les samedis et/ou dimanches et durant les vacances scolaires. Consultez les sites officiels [www.infotec.be](http://www.infotec.be) et [www.sncb.be](http://www.sncb.be) ou [www.belgiantrain.be](http://www.belgiantrain.be).

Avant d'enfiler vos chaussures, assurez-vous que vous possédez bien la dernière version de la rando sur [www.grsentiers.be](http://www.grsentiers.be)



## DESCRIPTION DES SENTIERS GR® ET GR®P

### EXPLICATION DES INDICATIONS FIGURANT DANS LES DESCRIPTIFS

GR **1,2 km** **CHAPELLE DU TRI-AU-CHÊNE** **28** **Carte 4**

|   |                              |                        |                    |
|---|------------------------------|------------------------|--------------------|
| Kilométrage par rapport au repère précédent | Dénomination du point-repère | Numéro du point-repère | Numéro de la carte |
|---|------------------------------|------------------------|--------------------|

GRP **3,5 km** **LA BOUQUETTE** **13** **Carte 2**

### EXPLICATION DES TRAITS SUR LES CARTES

|   |   |                             |
|---|---|-----------------------------|
|  |  | Numéro du GR ou GRP         |
|  |  | Liaison gare vers GR ou GRP |
|  |  | Liaison entre GR et GRP     |
|  |   | Parcours du GR(P) décrit    |
|  |   | Autres GR(P)                |
|  |   | Repère                      |

Avant d'enfiler vos chaussures, vérifiez les modifications éventuelles du sentier sur [www.grsentiers.be](http://www.grsentiers.be)



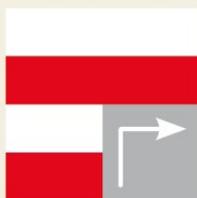
## Signalisation des Sentiers GR® et GR®P

Le balisage des Sentiers GR® est représenté par deux traits horizontaux d'environ 8 cm en largeur, réalisés sur les supports disponibles le long de l'itinéraire, soit à la peinture, soit avec des plaquettes ou des autocollants. La fréquence des balises varie en fonction du terrain et des supports disponibles.

Les GR® en ligne sont balisés en blanc et rouge et les GR®P (« de Pays », formant une grande boucle), sont balisés en jaune et rouge. Le trait rouge est toujours placé en dessous.



Aux changements de direction les traits sont doublés pour former une flèche.  
Des traits croisés en chevalet préviennent d'une mauvaise direction.



L'itinéraire continue à droite



L'itinéraire continue à gauche



L'itinéraire ne prend pas cette voie

Des mentions additionnelles peuvent compléter les balises (autocollants ou plaquettes), qu'elles soient blanche (GR) ou jaune (GRP). Elles indiquent notamment :



Sur les balises, [www.grsentiers.org](http://www.grsentiers.org) sera progressivement remplacé par [www.grsentiers.be](http://www.grsentiers.be)

## OBSERVATIONS IMPORTANTES

Les itinéraires proposés ainsi que leur description dans les publications des SGR sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent en aucune façon la responsabilité des auteurs ni celle des SGR. Chacun emprunte les parcours proposés sous sa propre responsabilité. Le randonneur devra se conformer aux réglementations en vigueur et notamment respecter les dispositions du code forestier et du code de la route.

Les sentiers balisés GR ou GRP n'ont pas de statut juridique propre et le droit commun leur est applicable. Ils ont reçu les autorisations de balisage et, si nécessaire, de passage des autorités communales et, en forêt, du DNF. Les signes de balisage, reconnus par la Région wallonne, et les sigles GR et GRP font l'objet d'un dépôt légal de marque.

La reproduction, la traduction des textes ou toute référence même partielle aux itinéraires GR ou GRP sont soumises à l'autorisation écrite des Sentiers de Grande Randonnée asbl (tous droits réservés).

Le randonneur veillera à se comporter avec respect tant vis-à-vis du milieu naturel que des autres usagers :

- pas de feu, ni de bivouac sauvage ;
- ne pas quitter les chemins et sentiers ouverts à la circulation publique ;
- emporter les déchets ;
- préserver la quiétude des lieux ;
- ne pas détériorer les semis et jeunes plants ;
- épargner à la flore les cueillettes intempestives ;
- éviter d'approcher la faune sauvage ou de l'effaroucher ;
- tenir les chiens en laisse (ils sont interdits dans les réserves naturelles) ;
- suivre les consignes et injonctions des agents du DNF.



## CIRCULATION EN FORÊT

La circulation en forêt est régie par un décret de la Région wallonne. Voir le site, très complet [www.wallonie.be/fr/demarches/circuler-en-foret-en-wallonie](http://www.wallonie.be/fr/demarches/circuler-en-foret-en-wallonie).

**En temps normal**, le randonneur pédestre bénéficie du droit d'accès aux chemins et sentiers ouverts à la circulation publique, c'est-à-dire non expressément fermés aux piétons par un avis explicite affiché à l'entrée de ceux-ci. Les barrières, grilles ou portillons pouvant être placés à l'entrée de ces chemins sont accessibles aux promeneurs. Ceux-ci refermeront les ouvrages après passage. Néanmoins, la circulation en forêt peut être temporairement l'objet de limitations ou d'interdictions pour les raisons suivantes : chasse, pêche, risque d'incendie, travaux forestiers, activités touristiques, protection de la faune ou de la flore. Si les autorités régionales ou communales ont donné leur accord à une restriction de circulation, des panneaux spécifiques doivent être apposés sur la voirie concernée, au moins 48 heures avant l'entrée en vigueur de la mesure.

**En période de chasse** (octobre à décembre), il sera prudent de se renseigner au préalable auprès des administrations communales, touristiques ou forestières. Sachez aussi que, du 1<sup>er</sup> au 31 août, de 5 à 8 heures et de 18 heures à 22 h 30, il peut y avoir des tirs à l'affût dans certains bois.

Pour tout renseignement, consulter le DNF ou le nouvel outil de la Région wallonne **ChasseOnWeb** ou encore <https://partageonslaforet.be>

### DNF (DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS)

Pour connaître les adresses des directions et cantonnements :

<http://environnement.wallonie.be/dnf/servext/adsednf.htm>

081 33 58 34 – [dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:dnf.dgarne@spw.wallonie.be)



Affichettes officielles (DNF et Code de balisage)

Au lieu de la mention «Raison sanitaire», on peut trouver «Risque d'incendie», «Protection de la nature» ou «Chutes d'arbres et de branches».

### GR® 5 Mer du Nord – Méditerranée

Kanne – Schengen

### GR® 12 Amsterdam – Bruxelles – Paris

Bruxelles – Ronquières – Walcourt – Olloy – Moulin-Manteau

### GR® 14 Sentiers de l'Ardenne – De l'Eifel aux Ardennes françaises

Monschau – Sedan

### GR® 15 Sentiers de l'Ardenne – De la Lorraine belge à l'Eifel

Arlon – Monschau

### GR® 16 Sentier de la Semois

Arlon – Florenville – Bouillon – Vresse – Monthermé

### GR® 56 Sentiers de l'Est de la Belgique

Trois Bornes – Eupen – Monschau – Krinkelt – Auel – Trois Frontières

### GR® 57 Sentiers de l'Ourthe

Liège – Diekirch ou Libramont

### GR® 126 De Bruxelles à la Semois

Bruxelles – Namur – Dinant – Membre-sur-Semois

### GR® 129 – La Belgique en diagonale !

Tome 1 : Ellezelles – Dinant

Tome 2 : Dinant – Arlon

### GR® 412 Sentier des Terrils

Bernissart – Blégny Mine

### GR® 575/576 À travers le Condroz

Ciney – Andenne – Huy – Ciney

### La Grande Traversée de la Forêt du Pays de Chimay

Macquenoise – Sivry – Virelles – Olloy – Hastière – Philippeville

### GRT SAT Sentier des Abbayes trappistes de Wallonie

### GRT SAT Grote Routepad van de trappistenabdijen

Chimay – Rochefort – Orval

### GRT SMA Sentier GR® des Monts d'Ardenne

Botrange – Fraiture – Croix-Scaille

### Grand Tour des Plus Beaux Villages de Wallonie par les GR

Tome 1 : Namur – Nobressart

Tome 2 : Nobressart – Mélin

Tome 3 : Mélin – Namur

### GR®P 123 Tour de la Wallonie picarde

Tournai – Péruwelz – Bernissart – Enghien – Lessines – Flobecq – Ellezelles – Pecq – Tournai

### GR®P 125 Tour de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Walcourt – Viroinval – Dinant – Namur – Fosses – Walcourt

### GR®P 127 Tour du Brabant wallon

Wavre – Tubize – Nivelles – Perwez – Hélécinne – Jodoigne – Wavre

### GR®P 151 Sentiers de l'Ardenne – Tour du Luxembourg belge

Neufchâteau – Marche-en-Famenne – Léglise – Martelange – Habay – Suxy – Neufchâteau

### GR®P 161 Sentiers de l'Ardenne – Tour du Pays de Bouillon en Ardenne

Bouillon – Herbeumont – Maissin – Graide – Gedinne – Vresse-sur-Semois – Bouillon

### GR®P 563 Tour du Pays de Herve

Herve – Eupen – Aubel – Herve

### GR®P 571 Tour des vallées des légendes : Amblève, Salm et Lienne

Pont-de-Sçay – Trois-Ponts – Gouvy – Lierneux – Lorcé – Pont-de-Sçay

### GR®P 573 Tour de la vallée de la Vesdre et des Hautes Fagnes

Chaufontaine – Eupen – Spa – Chaufontaine

### GR®P 577 Tour de la Famenne – À la découverte du Geopark Famenne-Ardenne

Marche – Rochefort – Nassogne – Wellin – Beauraing – Houyet – Durbuy – Érezée – Hotton – Marche

### L'Amblève par les GR®

Comblain-au-Pont – Aywaille – Coö – Stavelot – Lac de Butgenbach – Malmedy

### La Lesse et la Lomme par les GR® – GR® 17

Libramont – Éprave – Houyet – Anseremme

### RB® Province du Brabant wallon

16 randonnées en boucle

### RB® Bruxelles et périphérie

12 randonnées en boucle

### RB® Province de Liège – Tomes 1 et 2

2 × 16 randonnées en boucle

### RB® Province de Luxembourg – Tomes 1 et 2

2 × 16 randonnées en boucle

### RB® Province de Namur – Tomes 1 et 2

2 × 16 randonnées en boucle

### RB® Province de Hainaut (en préparation)

16 randonnées en boucle

### RB® dans les parcs naturels de Wallonie – Tomes 1 et 2

2 × 18 randonnées en boucle

### Randonnées de gare à gare par les GR® – Tomes 1 et 2

2 × 20 randonnées en ligne en Wallonie

### RF Rando Famille en province de Liège

15 randonnées familiales

### RF Rando Famille en province de Luxembourg

15 randonnées familiales

### RF Rando Famille en province de Namur

15 randonnées familiales

### GR® Carte réseau Belgique

Topo électronique : GR®P 1666 Grande Dérive

### Randos à l'unité en format numérique